

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

22 JUN 2026

N° 2026-04-09

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux juin à dix-sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du neuf juin deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire à Nyons, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

Délégué-es présents(es)

<u>Nombre de délégués</u>
En exercice : 135
Présents (mini 30) : 83
<u>Nombre de voix</u>
En exercice : 262
Présentes : 126
Représentées : 73
Total (mini 132) : 199
Quorum atteint

2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

(porteurs de 12 voix chacun)

Claude AURIAS, Patrica PICARD

1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur **(porteuse de 10 voix)**

Agnès ROSSI

1 représentante du Conseil départemental de la Drôme **(porteuse de 7 voix)**

Corinne MOULIN

6 représentants des EPCI (porteurs de 2 voix chacun)

Joël CHAUVIN, Kevin QUEYREL, Pascale ROCHAS, Frédéric ROUX, Jean-Philippe SALLEY, Edmond TARDIEU

73 représentants des communes et villes-portes (porteurs d'1 voix chacun)

Philippe AILLAN, Philippe AYME suppléant, Sylvain AUREL, Fabienne BARBANSON, Jean-Baptiste BARBIER, Catherine BELAOUS, Olivier BLANCHARD, Éric BOLLARD, Francis BOMPARD, Béatrice BOSSENNEC, Simiane BOUCHARD-RAZY, Marianna BRIANÇON, Gérard CANIZAREZ suppléant, Éric CHAPON, Joël CHAUVIN, Pascal CIRER-METHEL, Laurence CORDONNERY, Stéphanie CORNUD, Viviane COURBET, Gilles CREMILLIEUX, Alain DAUMAS, Emilie DECLERCQ, Christiane DESAILLOUD, Emmanuelle DONTENWILL, Adrien DONZET, Marie-José DUFOUR, Brigitte DURON, Bruno EYSSERIC, Patricia EYSSERIC, Rosy FERRIGNO, Annie FEUILLAS, Jacques FONTAINE, Claudine GOURDON, Henri GRAUGNARD, Coralie GRIFFARD, Gérard HANUS, Pierre HEILBRONN, Nicolas JANNOT, Carol JOHNSON-LEGAL, Marie JOUVE, Antoinette KICQ, Didier LANGOUET, Olivier LANNES, Michel LE FAUCHEUR, Amélie LEBRE, Philippe LEDESERT, Didier LEROY, Luc LUCIANO, Dominique MALLIE, Florent MARANDON, Anthony MILLOT, Jean-Louis NICOLAS, César FRERE suppléant, Agnès PAGIS, Nicole PELOUX, Elisa PEYROU, Marc PICCARDI, Olivier REYNAUD, Noël RIVET, Yannis ROCHAS, Frédéric ROUX, Marianne ROUX, Nathalie ROZE, Christelle RUYSSCHAERT, Marianne SALLES, Edmond TARDIEU, Lionel TARDY, Séverine TESTE, Benoit THEBAULT, Danielle TOUCHE, Michel TREMORI suppléant, Gérard TRUPHEMUS, Christophe VALOIS.

Délégué-es excusé-es ayant donné pouvoir :

Florent ARMAND à Lionel TARDY, Françoise BELLANGER à Nicole PELOUX, Frédéric BOUROUROU à Joël CHAUVIN, Jacqueline BOUYAC et Chantal EYMEOD à Agnès ROSSI, Philippe CAHN et Pierre COMBES à Pascale ROCHAS, Justine EFFANTIN à Philippe LEDESERT, Jérôme FOLLEA à Didier LEROY, Vincent JACQUEMART et Brigitte WURMSER à Gilles CREMILLIEUX, Corine LESCURE à Marianne SALLES, Fabien LIMONTA et Éric PHELIPPEAU à Patricia PICARD, Philippe MAGNUS à Marianne ROUX, Valérie MATTERA à Henri GRAUGNARD, Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Carole ROUX à Alain DAUMAS, Gérard TENOUX à Emmanuelle DONTENWILL.

Délégué-es excusé-es

Thierry BRUSSET, Valérie COQ, Thierry ESTEBAN, Françoise PINET, Nathalie NEEL, Jason PEYRE, Françoise SANCHEZ.

Invitées excusées

Marie-José ALLEMAND, députée des Hautes-Alpes, Christine HACQUES sous-préfète de Nyons, Marie POCHON députée de la Drôme.

Participaient également à la réunion

Christel MORIN, conseil départemental de la Drôme

Frédéric GIRARD, conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Thierry TATONI, conseil scientifique du Parc naturel régional des Baronnies provençales

Monsieur Kevin QUEYREL est nommé secrétaire de séance.

Objet : Décision Modificative n° 1 (DM1)

Rapport :

La Présidente expose,

Suite au vote du budget le 5 février 2026, il y a lieu de modifier le budget principal du Syndicat mixte du Parc selon les modalités suivantes :

Budget principal

1. Application du prorata temporis à l'amortissement des biens et des subventions.

Afin de pouvoir appliquer la règle du prorata temporis à l'amortissement des biens acquis et des subventions d'investissement reçues depuis le 1^{er} janvier 2026, il y a lieu de modifier les crédits inscrits lors du BP aux comptes : 68x, 777, 28x et 13912.

2. Provision en vue du rachat avant revente d'un véhicule.

Dans le cadre du renouvellement de la camionnette Peugeot Expert en crédit-bail, il va potentiellement falloir passer une écriture comptable d'achat/revente. Pour ce faire, il y a lieu d'approvisionner le compte 024.

3. Provision en vue d'un soutien aux agents dans le contexte de hausse du prix des carburants.

Dans le contexte actuel de hausse du prix des carburants, il est proposé d'étudier la possibilité de mise en place d'une aide aux agents du Parc pour l'année 2026. Si un tel dispositif était mis en œuvre, des crédits doivent être prévus au chapitre 012.

Délibération

- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- ◆ Considérant la feuille de route 2025-2027 et plus spécifiquement son engagement dans l'axe « Parc exemplaire » à sécuriser les processus comptables et financiers

Après en avoir délibéré, par 185 voix pour, 2 voix contre et 12 abstentions, le Comité Syndical

- **Décide** de modifier le budget principal du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales ainsi qu'il suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-024 : produit des cessions				5 000.00 €
R-28188 : amortissements				7 207.84 €
D-13912 : amortissement des subventions		8 485.00 €		
D-21828 : autres immobilisations		3 722.84 €		
Total Investissement		12 207.84 €		12 207.84 €

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R-777 : amortissement subventions reçues				8 485.00 €
D-6811 : dotation aux amortissements		7 207.84 €		
D-6068 [op. 9998 = réserve]	1 722.84 €			
R-6468		3 000.00 €		
Total Fonctionnement	1 722.84 €	10 207.84 €		8 485.00 €
TOTAL GENERAL	1 722.84 €	22 415.68 €		20 692.84 €

■ **Donne** tous pouvoirs à la Présidente pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX

